

LE PEUPLE

DE LYON



ABONNEMENTS

Journal socialiste paraissant le Samedi

BUREAUX

Un an 6 fr. | Six mois 3 fr.

ORGANE des TRAVAILLEURS

120, rue Garibaldi, Lyon

(Les annonces se traitent à forfait)

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

Vente en gros : M^{me} Evrard, 23 rue Thomassin, Lyon

Bravo, les Bretons ! -- Comparaison

LE BATTAGE ANTICLÉRICAL CONTINUE

LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE A LA 4^{me} PAGE

A L'ENGRAIS



Ce personnage, qui a maintenant l'air d'un pacha, est bien reconnaissable. C'est notre fameux COTTE, le secrétaire de ce squelette qu'on appelle la Fédération (?) Nationale (??) des mineurs (???)

Il est à Paris, maintenant — bien près des Ministres, distributeurs de la manne fonds-secrétérie.

Il prend les mineurs pour des pantins, dont il voudrait tirer toujours et encore les ficelles.

Cela lui a fait sa fortune auprès de Waldeck-Rousseau. Cela lui réussit encore auprès de Combes. Mais cela ne lui a pas réussi du tout auprès de la Confédération générale du Travail, qui vient de le « brûler » on ne peut mieux.

N. D. L. R.

Le "Peuple" est COMPOSÉ et TIRÉ par des Ouvriers syndiqués.

LA PAIX UNIVERSELLE

La plus grande subtilité et, en même temps, la plus grande force de la bourgeoisie révolutionnaire de 1789 a été de faire admettre et adorer par le peuple les trois déesses : Liberté, Egalité, Fraternité.

Les deux premières de ces divinités modernes ont tellement été exploitées pendant les trois quarts de ce siècle, que les pauvresses en sont quelque peu fatiguées et dépréciées.

Ce bon peuple qui fit en leur nom tant de Révolutions, qui laissa pour elles sur le pavé des barricades le meilleur de son sang, s'en détourne aujourd'hui qu'il comprend, enfin, qu'elles n'ont toujours été que des catins bourgeoises, se laissant courtiser par tout le monde, mais n'accordant leurs faveurs qu'à quelques riches privilégiés.

Le bourgeois, qui n'est jamais embarrassé quand il s'agit de défendre et, surtout, de faire défendre ses privilèges de classes, en amant ingrat, délaissa ses maitresses d'hier et fit de l'œil à la troisième, vraiment fort négligée jusqu'ici.

La Fraternité, avec une robe toute flambante, fut sortie des coulisses et présentée à l'adoration du Proletariat enthousiaste.

Ce dernier, déjà si éprouvé, si déçu, va-t-il encore se laisser prendre au maquillage de la Belle ?

Va-t-il être encore bénévolement l'amant qui paie de son travail et de son sang pour le Monsieur qui touche ?

Depuis quelque dix ans surtout, dans toutes les nations, la fraction la plus intelligente de la classe bourgeoise ne parle que de la fraternité des peuples, du désarmement général, de la paix universelle.

Des ligues de la paix se sont formées un peu partout, dans les capitales comme dans les provinces.

En France, surtout, la campagne est menée avec une ardeur incroyable et des hommes ayant des situations élevées dans les sphères bourgeoises tels que MM. d'Estournelles, Jaurès, Bourgeois, etc... se sont mis à la tête du mouvement.

Ils ont été les promoteurs de la fameuse conférence de La Haye, dont le Comité est resté impassible en face les tueries du Sud-africain, et, hier encore, ils se payaient avec d'autres comparses un petit voyage d'agrément à Londres.

Ces sortes de manifestations platoniques ne nous intéresseraient pas outre mesure, nous autres socialistes révolutionnaires, si elles n'avaient surtout pour but, de la part de messieurs les bourgeois, d'attirer l'attention de la classe ouvrière et de la détourner ainsi de la seule voie qui la conduira non seulement vers la Paix universelle, mais aussi à son Emancipation totale.

Il faut que les travailleurs sachent bien qu'ils n'ont rien à attendre des

semblants d'efforts de la bourgeoisie libérale. La paix universelle tant prônée par certains libéraux, voire même par certains « socialistes » nouvelle méthode, ne peut sortir que de l'humanité réconciliée par la suppression des classes, et jamais l'élément bourgeois, même le plus avancé, ne consentira, par son suicide, à cette réconciliation.

Nous affirmons que tant que le régime capitaliste actuel existera, la paix universelle sera un leurre et la fraternité un mythe, car, quand bien même la lutte à main armée serait supprimée entre les nations continentales, il n'en existerait pas moins, par le monde et entre ces mêmes nations, une guerre violente ou sourde sur le marché continental ou colonial, guerre qui produirait autant et même plus de victimes humaines que les luttes à main armée d'autrefois.

Tant que la société actuelle basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme amenant l'antagonisme d'intérêts entre des collectivités humaines existera, il existera également des conflits économiques plus meurtriers que les guerres politiques de l'ancien régime ; les hommes, vivant même dans un état de paix légale, ne s'entre-dévoreront pas moins pour essayer de tenir, dans leur pays d'abord, dans le monde ensuite, la première place sur le marché.

La société bourgeoise est promise : les replâtrages successifs dont essaient de la couvrir certains de ses défenseurs intelligents, ne sauront jamais cacher les plaies sanguinolentes qu'elle a au cœur.

Les travailleurs doivent donc bien se garder d'entrer dans le nouveau bateau-Fraternité de la Paix universelle et du désarmement général bourgeois ; il en sera de cela comme il en a été du bateau-justice antimilitariste de l'affaire Dreyfus, comme il en est actuellement du bateau-Anticlérical de M. Combes et de tout le clan radical : toujours messieurs les bourgeois se tailleront dans ces genres de lutte des situations et de la gloire, et le Proletariat festera Gros-Jean comme devant, ayant même perdu de sa force dans l'âpreté d'une lutte où l'allié momentané était plus terrible que l'ennemi constant.

A l'appel de tous les bourgeois ligues de la Paix universelle, comme à l'appel de tous les bourgeois justiciards, antimilitaristes ou anticléricaux, les travailleurs doivent faire la même réponse ; à savoir qu'ils ont conscience que, par leur groupement en parti de classe, ils arriveront seuls contre toutes les fractions de la bourgeoisie à instaurer une société collectiviste où la Liberté, l'Egalité et la Fraternité ne seront plus des déesses intangibles mais bien des réalités bienfaisantes au service de l'Humanité.

En effet, le jour où le Proletariat aura mis la main sur les instruments de travail qui sont à lui et sur la richesse publique qu'il a créée, le jour où une classe ne travaillera plus pour une autre classe oisive, le jour enfin où la propriété capitaliste sera devenue propriété sociale, supprimant ainsi les classes et les intérêts opposés entre ces classes, les hommes n'auront plus de raison pour se haïr ou de lutte entre eux pour se dominer, les divisions politiques n'auront plus leur raison d'être, pas plus d'ailleurs que les forces conservatrices et ré-

pressives, morales et brutales, mises au service d'une classe pour dominer l'autre, et la Paix universelle sortira, sans décret, des nouvelles relations sociales. Pierre NORANGE.

Bataille

COMPARAISON

Nous avons souvent dit que le gouvernement actuel s'entendait à merveille à pincer la corde anticléricale et que mieux que pas un précédent, il avait su organiser le battage — un battage phénoménal — à ce sujet.

Le ministère Combes passe même pour être réellement anticlérical dans les milieux officieux, où se groupent les jousisseurs ou les postulants jousisseurs de l'assiette au beurre.

Malgré toute la comédie grotesque des congrégations, il y a cependant encore plus de 10.000 Congréganistes qui enseignent à plus de 1.300.000 enfants des deux sexes du Peuple de France.

Il n'y a pas, cependant, un seul des innombrables curés ou abbés des trente-six mille communes de France qui soit supprimé.

Abbés, curés, évêques et archevêques, de France dévorent aussi bien sous Combes que sous Méline, Ribot ou Ferry les millions du scandaleux budget des cultes de la République bourgeoise.

Mais pour nos Lucullus, nos radicaux de carton et nos anticléricaux de pacotille, M. Combes est un oiseau rare, parce qu'il tolère des manifestations anticléricales dans la rue et sur la place publique !

A une condition toutefois, c'est que ces manifestations soient exclusivement anticléricales dans la note et selon le ton du gouvernement !

C'est ainsi que, dimanche dernier, à la manifestation bruyante et certainement imposante qui a eu lieu devant la statue d'Etienne Dolet, ce martyr de la Libre Pensée du XVI^e siècle, on a pu voir plusieurs groupes portant des pancartes sur lesquelles on lisait ces mots : « VIVE COMBES ! »

Voyez-vous de véritables anticléricaux dont l'anticléricalisme s'arrête à la... conception anticléricale de M. Combes, qui, lui, prétend tenir encore plus que le Vatican au Concordat !

C'est de la Comédie !

Mais si M. Combes, dans l'intérêt de l'équilibre de son ministère, tolère ces manifestations anticléricales, agit-il de même pour les véritables manifestations populaires sur le terrain économique, pour la revendication des droits corporatifs aussi légitimes que précis ?

Non, pas du tout !

M. Combes tolère le battage anticlérical, mais il ne tolère pas le moins du monde les manifestations réelles ouvrières ; au contraire, il use à leur égard d'une sévérité et d'une répression vraiment extraordinaires.

Prenez l'exemple qui se déroule en ce moment :

Depuis le 29 juin, à Hennebont, dans le Finistère, près Lorient, 1.800 ouvriers métallurgistes sont en grève. Ils protestent contre le ravallement scandaleux des salaires dont ils ont été victimes. De rabais en rabais, la compagnie millardaire qui les exploite était arrivée à leur donner un salaire de 34 sous par jour.

C'était la misère avec un travail éternuant.

Les travailleurs de Hennebont ont donc décidé la grève : Mieux vaut mourir en luttant qu'en crevant de faim tout en s'épuisant au travail.

Les journaux officieux et lucullus, aussi bien que les journaux réactionnaires, ont fait le silence sur cette grève. Mais voilà que les événements se précipitent et qu'ils appellent l'attention de tous. Loïn de se lasser, après 33 jours de grève, les travailleurs de Hennebont font preuve de plus en plus d'énergie et de courage.

Ils tiennent réunions sur réunions. Ils forment leurs légitimes revendications et démontrent leurs droits. Ils veulent aussi manifester dans la rue, montrer leur nombre, leur entente, leur solidarité.

Que fait M. Combes ? Il envoie aussitôt à Hennebont tous les

gendarmes de l'arrondissement ; il y envoie aussi un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie...

C'est la ville en état de siège... A la sortie d'une réunion, dimanche dernier, durant laquelle a parlé notre ami Latapie, de la Confédération générale du Travail, la troupe a chargé les grévistes qui, naturellement, se sont défendus.

Grévistes et soldats ont été blessés en grand nombre. On a arrêté 27 citoyens, parmi lesquels Latapie et le secrétaire du Syndicat.

Voilà comment le Gouvernement cher aux Jaurès, aux de Pressensé et aux Briand défend les intérêts des travailleurs !

Voilà comment M. Combes et toute sa bande de complices opèrent quand il s'agit, non du battage anticlérical, mais de la véritable lutte économique, de la lutte du TRAVAIL exploité, spolié, volé, contre le CAPITAL exploiteur, spoliateur et voleur !

La comparaison est très concluante, croyons-nous. Jules DELMORÈS.

Chansons

La Chanson des Ouvriers

Air : La Chanson des Peupliers.

L'aube frileuse est apparue ;
La lune s'éteint dans les cieus.
Regardez passer dans la rue
Les travailleurs silencieux,
Comme un grand fleuve heurtant l'arche,
Des quatre coins du carrefour,
Avec un bruit d'armée en marche,
Ils vont gagner le pain du jour.
Est-ce l'orage ?... Est-ce la houle ?...
Les fainéants et les rentiers,
Ecoutez la rumeur qui roule
Sur cette foule...
C'est la chanson des ouvriers ! (bis)

La machine, aux doux froufrous d'ailes,
Tourne, souple comme un roseau.
L'enclume, pleine d'étincelles,
Sonne, comme un chant clair d'oiseau.
Après de l'usine qui ronfle,
De pourpre ensanglantant le mur,
La forge, où le soufflet se gonfle,
Fait un tableau de clair obscur.
Dans le bâtiment où font rage
Les marteaux avec les métiers,
Entendez-vous ce beau ramage,
Ce beau tapage ?
C'est la chanson des ouvriers ! (bis)

Souvent, par suite du chômage,
L'usine a des airs désolés.
La fabrique est comme une cage
Dont les oiseaux sont envolés.
Luttant bravement pour la grève,
(Et c'est l'histoire d'aujourd'hui !)
Dans un coin, comme un chien qui crève,
Le travailleur reste chez lui.
La mère vend son dernier châle,
Le père n'a plus de souliers ;
Comme un linge, la fille est pâle,
Le petit râle...
C'est la chanson des ouvriers ! (bis).

Jules JOUY.

Bravo, les Bretons !...

Qui disait donc que tous les Bretons étaient asservis aux cléricaux, à demi ployés sous le joug du capital réactionnaire ?

Les voyez-vous les travailleurs de Hennebont, arborant le drapeau des Revendications ; opposant leurs poitrines aux fusils, aux bâtonnettes, aux sabres et aux canons des gendarmes, des fantassins, des cavaliers et des artilleurs du Pouvoir bourgeois ou président aujourd'hui le détroqué Combes et le radical Pelletan sous la protection et avec le concours de Jaurès, de Pressensé et de Briand ?

Les voyez-vous les travailleurs de Lorient, prenant d'assaut le tribunal où l'on condamne par ordre les militants et les grévistes, et la prison où on les embastille en vertu de l'injustice bourgeoise ?

M. Combes et sa bande ont fait massacrer, arrêter et condamner les travailleurs de Hennebont et de Lorient.

MOTS DE COMBAT

L'organisation sociale étant basée sur l'antagonisme des intérêts, il est évident que l'homme sera poussé à être mauvais pour ceux qui lui barrent la route.

D'où vient la misère du peuple dans tous les temps et dans tous les pays? Du pouvoir qu'ont les propriétaires de ne donner, en échange d'un travail qui leur est agréable, que le plus petit salaire possible.

Jurisprudence Ouvrière

Les frais de Justice des Travailleurs

Le citoyen Quillent, secrétaire du conseil judiciaire de la Bourse du Travail de Paris, dont nous avons publié un article dans notre dernier numéro, a depuis longtemps déjà entrepris des démarches pour obtenir l'application de l'article 27 de la loi sur l'assistance judiciaire.

D'après cette loi, tous les travailleurs non justiciables des conseils de prud'hommes, que des différends avec leurs employeurs amènent en justice de paix, doivent être dispensés des frais de timbre et d'enregistrement.

Cet article n'était jamais appliqué, et depuis 50 ans les travailleurs, quels qu'ils soient, ouvriers, domestiques, nourrices, etc., etc., payaient des frais de citation s'élevant indûment à 4 fr. 80, au lieu de 2 fr. 35, différence appréciable pour une petite bourse.

Les démarches du citoyen Quillent aboutirent. A la suite d'une longue enquête, le procureur général lui répondit qu'il avait apprécié le bien fondé de sa requête et allait donner des ordres pour qu'il fût révisé à cet abus.

Dans une contestation pendante entre un ouvrier de l'Est Parisien et sa compagnie, l'huissier qui instrumentait s'est refusé à délivrer une citation conforme à la loi, c'est-à-dire dégrèvé du coût de deux feuilles de papier timbré de 60 centimes et de la somme de 1 fr. 25, prix de l'enregistrement.

L'intéressé a fait alors une démarche auprès du greffier de la justice de paix qui a confirmé la manière de voir de l'huissier, se refusant à annoter le permis de citer.

Ce fait étant loin d'être isolé, le citoyen Quillent a décidé de faire une nouvelle démarche auprès du procureur général, afin que des instructions soient données, telles que désormais les officiers ministériels ne se refusent plus à faire bénéficier les plaideurs ouvriers d'un dégrèvement auquel ils ont un droit absolu de par la loi sur l'assistance judiciaire.

On le voit, cette question à une grande importance. Elle intéresse pas seulement les travailleurs de Paris dont, en cette circonstance, le citoyen Quillent a plus particulièrement pris la défense. Elle intéresse tous les travailleurs de France.

QUINZAINE PERDUE

La quinzaine qui vient de s'écouler a vu la distribution des prix et nous a donné une avalanche de discours pompeusement officiels.

Partout on a chanté des louanges aux maîtres et aux maîtresses et à l'organisation capitaliste. Et l'ounguet et l'huile ont coulé abondamment sur les beautés de ce que, par dérision, on a dénommé l'Ordre.

L'encens du vague et de l'insignifiant a brûlé sur tous les autels installés pour la circonstance dans les cours, préaux et amphithéâtres.

Et dans tout cet amalgame d'oripeaux, de phrases et de mots, c'est à peine si on découvre une idée gênante qui s'élève au-dessus des banalités courantes.

Ce qui dénote en même temps que l'étroitesse de vue, la pauvreté d'esprit de nos dirigeants et de leurs subalternes.

Il eût fallu faire le procès, saper les préjugés et, ce faisant, atteindre les fondements de l'Ordre capitaliste. Ouvrir une instruction sur ses crimes; scalper sa charogne gangrénée; faire des démonstrations, mettre à nu les maux hideux dont il souffre et montrer la société hystériquement atteinte à sa base et à son sommet, marchant de déchéance en déchéance vers l'abîme où disparaissent ses aînés.

Mais rien ne devait sortir de cette manifestation générale de distribution de prix qui aurait pu, étant données les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, être une imposante manifestation de l'esprit humain, une laborieuse ébauche de la société de demain.

Ceux qu'on est convenu d'appeler nos maîtres intellectuels n'ont pas voulu donner aux fils de la bourgeoisie le spectacle d'une situation grave, intolérable, l'illusion des colères déchaînées, toujours plus menaçantes, et aux fils du peuple l'espoir d'un avenir meilleur et de plus hautes destinées.

Tout étant à glaner dans le champ de la vie économique et mécanique moderne, il leur eût été possible de donner plus que de l'esérance à l'enfance sociale qu'ils avaient sous la main, dans la main.

Ils n'avaient qu'à faire une incursion dans le domaine des faits expérimentés à ce jour et à montrer la société arrivée à produire, malgré une déperdition de forces considérable et gaspillées inutilement, de quoi satisfaire, et au-delà, tous les besoins matériels de l'espèce humaine qui laisse subsister, malgré l'abondance et l'amoncèlement des produits de toute sorte, d'innombrables malheureux teignés par la faim et mourant de privations, faute d'initiative, de raisonnement, et par défaut d'organisation rationnelle.

Quel admirable sujet il y eût eu à traiter en se plaçant sur le terrain purement expérimental, et quelle œuvre incommensurable eût pu être accomplie. De toute la mauvaise musique qui a été jouée, de toutes les mauvaises chansons qui ont été chantées, il ne reste plus qu'un vague souvenir évaporé avec la fin du dernier discours officiel.

Pierre ARGAUD.

Le chômage à St-Etienne

Ces bons Lucullus « Il faut apprendre à supporter avec courage les injustices et les iniquités qui existent encore dans la société actuelle, pourvu que l'on puisse regarder par la fenêtre grande ouverte sur l'humanité », disait Jaurès dans la conclusion du discours qu'il prononça au lycée d'Albi à l'occasion de la distribution des prix à cet établissement de l'Etat.

Les braves Lucullus de Saint-Etienne n'ont pas attendu l'énoncé de ce nouveau principe pour le mettre en pratique, et si Jaurès parle, eux agissent. On pourra en juger par ce qui suit :

Sans avoir besoin de regarder par la « fenêtre ouverte sur l'humanité » on peut constater l'affreuse crise de chômage que nous traversons.

Parmi tous les maux diaboliques atteints par cette maladie périodique de la société capitaliste se trouve et se trouve encore un ouvrier mineur père de quatre enfants qui fut renvoyé par la Compagnie à la suite d'un accident qui le mit dans une incapacité partielle de travail.

Du fait de cet accident, cet ouvrier reçoit une pension d'environ 0,35 centimes par jour, ce qui naturellement ne lui permet pas de vivre lui et sa famille.

Il se fit donc inscrire pour aller faire ses trois journées dans les chantiers municipaux. Lorsque vint son tour, il se présenta pour aller travailler, mais la commission de la voirie, par l'organe du citoyen Ledin, parait-il, refusa de l'embaucher sous le fallacieux prétexte qu'il était retraité par la Compagnie !

Notre camarade l'a trouvée un peu raide ! On lui refuse du travail parce qu'il touche une pension de sept sous par jour, alors qu'il est avéré qu'il y a des employés municipaux qui cumulent leurs appointements avec une retraite bien supérieure; exemple, M. Berthon, qui est retraité de la Manu à 800 francs et qui est surveillant des cantines scolaires, et aussi cet ex-commissaire de police retraité encore et employé à l'hôpital de Bellevue.

Aussi il paraît qu'on ne s'est servi de ce prétexte que pour cacher un motif moins avouable. Nous croyons savoir, en effet, que ce serait sur les conseils du célèbre Chalancon, toujours comme la lune, qu'on aurait refusé d'embaucher notre ami. Le caïd de la Soleil ne pourrait-il jardonner d'avoir distribué des bulletins pour son concurrent, le citoyen Grangier, lors des élections des délégués mineurs.

En attendant, notre ami et avec lui tous ceux qui sont sans travail ont tous les loisirs nécessaires pour regarder par la « fenêtre ouverte sur l'humanité ». Nous voulons croire que, comme nous, ils trouveront que cette humanité est loin de répondre à leurs désirs et que pour la transformer il est certainement plus utile de parler de révolte que de résignation.

Les travailleurs conscients ont toujours combattu ceux qui leur proposaient d'accepter leurs misères au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de même ils combattront ces néo-socialistes qui, au nom de la Lumière, de la Vérité et de la Justice, leur demandent de supporter avec courage (nous dirions, nous, avec lâcheté) l'iniquité sociale.

Les municipaux Laby et Chalancon... Deux noms illustres qui ne ratent jamais une occasion de s'illustrer. On nous signale à leur actif le fait suivant : Le nommé Claude Perrin, en sortant de l'hôpital, il y a environ trois semaines, eût l'idée d'aller trouver M. Laby, maire de son billet de sortie, afin de lui demander deux mois de recommandation pour faire « trois journées à la ville ».

M. Laby lui répondit qu'il ne pouvait rien faire pour lui, étant donné le nombre des sans-travail; qu'il y avait une liste, qu'il n'avait qu'à se faire inscrire comme les autres.

chantier à l'angle des rues Bouillé et Mutalière, ce qu'il s'empressa de faire. Il se présenta donc au chantier à l'heure indiquée. Mais grand fut son étonnement, quand il demanda à commencer à travailler. Il lui fut répondu par le piqueur chargé des travaux qu'il n'y avait pas de travail pour lui. Il voulut en connaître la cause. Il lui fut répondu qu'il avait été rayé de la liste.

Pourquoi?... On va le savoir. Perrin se rendit auprès de M. Boudon qui, un moment, fit la sourde oreille et, finalement, lui déclara que les citoyens Laby et Chalancon... avaient mis au dos de son billet d'hôpital la mention suivante : « Non nécessaires ».

Voyant cela, il déclara — comme c'était son droit — son billet d'hôpital; mais M. Boudon le lui refusa, arguant qu'il en avait besoin pour se couvrir. Si nous nous en rapportons à ce qu'il nous a été dit, il faut croire que M. Laby qui, à une certaine époque, avait eu des rapports de mésestime avec Perrin, aurait tout bonnement profité de cette circonstance pour se venger, et fit appeler au concours de M. Chalancon pour l'associer à son acte vindicatif, ce qui expliquerait la signature de nos deux édiles sur le billet d'hôpital de Perrin.

Comment qualifier un pareil acte qui, s'il ne tient pas de la démente, est au moins entaché de férocité? Perrin sort de l'hôpital, il trouve sa femme allée en rentrant chez lui, il n'a pas de travail et est, par ce fait, dénué de toutes ressources.

Il a besoin de travailler pour manger et donner à sa pauvre femme malade les soins que demande son état. On lui refuse toute recommandation. On fait plus, il a réussi à se faire admettre pour trois journées de travail et, au moment où il croit les faire, on intervient. On lui apprend qu'il est rayé de la liste et qu'il n'a pas à compter sur du travail.

Quand il réclame son billet d'hôpital au service de la voirie — billet qui est sa propriété — on le lui refuse sous prétexte qu'on en a besoin pour se couvrir. Deux conseillers municipaux — que cet acte seul suffit à flétrir devant l'opinion publique — s'associent pour le consommer et continuent à vaquer à leurs affaires, la conscience tranquille, pendant que Perrin, le ventre affamé, le cœur brisé, s'en va de chantier en chantier pour chercher à occuper ses bras de manœuvre.

N'est-ce pas infâme ! Les deux Judas ont trouvé leur chemin de Damas, ils ont fait de belles affaires en exploitant la misère des autres, en faisant semblant de verser des pleurs. C'est pourquoi, ingrats, ils ont à tout jamais oublié leur passé et professent, dès maintenant, non seulement un profond mépris pour les miséreux, mais ils profitent encore de leur situation d'élus pour satisfaire de criminelles rancunes.

Qu'à l'occasion, on s'en souviendra. A. M...

Manifestation de Dimanche A SAINT-ÉTIENNE

Le battage anticlérical et Lucullus. — Mais quelquin trouble la Fête! — Le discours de Ferdinand Faure au nom de l'U. S. R.

Nos lecteurs le savent, le groupe de la Libre-Pensée de Saint-Etienne (un groupe exclusivement composé de Lucullus, ayant tous des actes religieux à leur passif; trois membres exceptés) avait décidé d'organiser une manifestation anticléricale, à l'instar de celle de Paris, pour la commémoration de la mort d'Etienne Dolet.

La manifestation se donnait par but, à Saint-Etienne, de porter une couronne au cimetière Saint-Claude sur la tombe du citoyen Valentin, ancien président du groupe de la Libre-Pensée.

A cette manifestation avaient été invités tous les cercles socialistes ou pseudo-socialistes de Saint-Etienne. Quoique à contre cœur sans doute, le Cercle socialiste révolutionnaire de l'Est, adhérent au Parti socialiste de France (U. S. R.) avait reçu la même invitation. Il n'avait pas hésité à l'accepter et à adresser son adhésion au groupe organisateur.

Il avait même désigné un de ses adhérents, membre du Conseil d'administration, le citoyen Ferdinand Faure, secrétaire du Comité fédéral départemental du P. S. de F., pour prendre la parole. Dimanche dernier donc, à 3 heures, un grand nombre de membres du Cercle socialiste révolutionnaire de l'Est se groupaient derrière le drapeau que portait la compagnie d'un camarade et se rendaient — en chantant l'Internationale, la Carmagnole, Guerre à la Guerre, Ça ira — rue Villedieu, devant le siège du groupe de la Libre-Pensée, où devait se former la manifestation.

Aux membres du Cercle s'étaient joints plusieurs délégués du groupe socialiste révolutionnaire de la Ricamarie, qui avaient tenu à se solidariser avec leurs amis de Saint-Etienne.

Mais rue Villedieu, il fallut attendre une bonne demi-heure. Nos Lucullus n'étaient pas prêts. Il y avait à peine quatre (!) élus pour prendre part à cette manifestation.

Les gros personnages de la troupe, les Briand, les Charpentier, les Ledin, les Plantevin, etc., brillaient par leur absence. Le citoyen Piger lui-même n'était pas là.

A peine 50 personnes, citoyens ou citoyennes, étaient dans le local de la Libre-Pensée pour organiser le cortège Lucullus. Et encore il y avait, parmi ce nombre restreint, des citoyens venus de tous les points de la région : de Saint-Chamond, de Terrenoire, de Saint-Jean-Bonnefond, de Villars, de Roche-la-Molière, de La Talaudière, etc.

Il fallut donc se livrer immédiatement au racleage de manifestants Lucullus. Heureusement, une cérémonie avait lieu à la Bourse du Travail, où se faisait à ce moment là la distribution des prix aux élèves des cours professionnels.

Nos Lucullus envoyèrent donc des délégués à la Bourse du Travail, qui ramenèrent avec eux le plus de personnes qu'ils purent trouver.

Il faut cependant reconnaître que plusieurs citoyens et délégués de la Bourse du Travail ne voulurent pas se prêter à cette petite pression et subir ce véritable racleage.

Mais voilà comment les Lucullus arrivèrent à être à peu près 250, alors que librement, de pleine bonne volonté, toujours en rangs disciplinés, les membres du seul Cercle socialiste de l'Est (U. S. R.) étaient plus de soixante.

Enfin, la manifestation est en marche. Elle fait le tour de la place de l'Hôtel-de-Ville. On a défendu aux membres du cortège de chanter. « Toujours silencieux », disent les commissaires, qui ont le mot d'ordre de la Lucullus municipale et officielle.

Ce n'est donc plus une manifestation que l'on veut. Ce n'est qu'une procession que l'on entend faire. Pourquoi ne pas mettre alors, en tête, les bannières des cléricaux, à la place des drapeaux de la Révolution.

De fait, les groupes Lucullus défilent la tête basse, tristes comme des bonnets de nuit ! On croirait vraiment qu'ils vont à un enterrement ! Mais le groupe du Cercle socialiste de l'Est n'a pas tenu compte, lui, de ces ordres ridicules.

Sans crainte de déplaire à M. le Préfet et à M. Combes, son chef, tous nos amis chantent, tout le long du parcours, les chants révolutionnaires et anti-religieux. Cela gêne considérablement les trois ou quatre élus Lucullus qui se trouvent dans le cortège ! Peut-on être aussi révolutionnaire !

La tête de la colonne arrive enfin au cimetière Saint-Claude. Les drapeaux s'arrêtent près du mur Nord-Est. Dès qu'environ quarante ou cinquante personnes se trouvent réunis, en vrai troupeau de moutons, autour de M. Soulegeon, conseiller général, celui-ci tire de sa poche un morceau de papier et commence, en énonçant, en balbutiant même, d'une voix éteinte, presque imperceptible, la lecture d'un discours que dix personnes à peine ont pu entendre.

Il est vrai que les autres n'y ont pas perdu grand'chose ! Quoiqu'il en soit, nos libres penseurs d'occasion auraient bien pu trouver, ce nous semble, un leader, un orateur un peu plus à la hauteur de la situation. S'ils en sont ainsi fatalement réduits à Soulegeon, c'est qu'ils sont bien à plaindre et que tous les autres sont de rudes fumistes.

Que dirons-nous du discours de Soulegeon, que nous avons retrouvé le lendemain dans l'organe ministériel et préfectoral de Saint-Etienne, sans doute revu, remanié et augmenté ? Rien qui ne soit de nature à augmenter le prestige intellectuel de son véritable auteur, l'incomparable Sagnol, qui a trouvé le moyen, en faisant l'apologie d'Etienne Dolet et le procès de l'Acquisition, de nous parler encore de molécules solides et liquides !

Ce diable de Sagnol oublie toujours de nous parler des molécules gazeuses !... Soulegeon a déjà fini son discours, que tout le monde n'est pas encore arrivé à l'endroit où il le prononce. Néanmoins, le groupe est déjà compact et, bientôt, tous les manifestants se trouvent réunis là. A ce moment, le citoyen Ferdinand Faure demande la parole.

Quelques Lucullus protestent. Ces protestataires sont, tout naturellement, quelques concierges de la Ville — celui de la rue des Chappes crie toujours comme quatre — et quelques employés de la mairie.

Mais le citoyen Soulegeon veut bien dire ces mots : « Laissez-le parler, il a le droit de parler. Il lui répondrai, du reste ». Soulegeon oublie que, pour répondre, il lui eût fallu un « guide-âne », qu'il lui eût été impossible de se procurer à l'instant.

La preuve, c'est qu'il n'a pas répondu, malgré la charge à fond de train faite contre les Lucullus par Faure. Notre ami F. Faure, au nom du Cercle de l'Est (U. S. R.) a donc la parole. Il s'exprime, en substance, à peu près ainsi :

Le Parti socialiste de France (U. S. R.) auquel adhère le Cercle de l'Est, que je représente ici, dit-il, est anticlérical. Il est aussi religieux. Il est d'avis que toutes les manifestations sont utiles, qui ont pour objet de combattre ceux dont le but est d'abrutir et d'asservir les hommes.

Nous combattons tous les prêtres. Nous combattons toutes les religions, tous les cultes. Nous ne voulons pour guide que la raison. C'est pourquoi nous avons voulu nous associer aujourd'hui à cette manifestation dite anticléricale.

Cependant vous me permettrez de formuler et d'exposer ici mon étonnement, continue Faure. Pouvons-nous tenir pour des anticléricaux ceux qui se solidarisent et collaborent avec le gouvernement actuel, lequel joue bien la comédie anticléricale, mais conserve plus de 10.000 professeurs ou instituteurs congréganistes en France ; lequel ne voit absolument rien savoir de la suppression du budget des cultes, de la suppression des crédits aux missionnaires, de la suppression de l'ambassade au Vatican ?

Pouvons-nous tenir pour des anticléricaux les pseudo-socialistes — dont je vois des délégués ici, parmi nous — qui, au Congrès de Bordeaux, ont approuvé la conduite de Jaurès, faisant baptiser et communier ses enfants, et de Millerand, votant le budget des cultes, votant contre la dénonciation du Concordat et s'en vantant !... Non, citoyens, s'écrie énergiquement Faure, au milieu des applaudissements de la grande majorité, tout émue par ces énergiques et logiques paroles.

Tout cela est de la comédie, continue-t-il, et nous ne pouvons nous associer avec ceux qui y ont pris part et qui entendent bien y rendre part encore. Cette collaboration de pseudo-socialistes

et de bourgeois multicolores dans la trahison ouvrière, ne peut nous donner satisfaction.

Nous ne pouvons suivre, par exemple, un de Pressensé — encore une lumière de la nouvelle méthode — quand il fait voter par la Chambre une somme de 600.000 fr. pour permettre à M. Loubet et à sa suite d'aller s'agenouiller à Londres aux pieds d'Edouard VII, alors qu'un chômage cruel et terrible sévit en France, alors que les travailleurs de notre pays n'ont ni travail ni pain à se mettre sous la dent.

Le socialisme ne le peut être le nôtre ! Nous avons vu cependant l'anticlérical de Pressensé rédiger un projet de séparation des Églises et de l'Etat. Ce projet est, pour nous, absolument incomplet. Nous avons vu, néanmoins, la Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen, cette belle collection de bourgeois et de capitalistes, refuser d'approuver ce projet, le condamner, au contraire, comme trop subversif !... Et cette Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen est pourtant aujourd'hui avec M. Combes comme, hier, avec M. Waldeck-Rousseau, le rempart du gouvernement que l'on nous présente comme étant si sincèrement anticlérical !...

Le citoyen F. Faure, dont nous ne pouvons donner tout le discours, termine en disant que tout socialiste doit être inévitablement anticlérical, comme il doit être logiquement antimilitariste. Mais il a un devoir plus grand et plus impérieux encore, c'est d'être anticapitaliste.

Lutter contre le capitalisme sur le terrain de la lutte de classe, c'est lutter contre toutes les iniquités économiques, religieuses ou militaristes, que le capitalisme représente, dont il vit et qui le soutiennent... Le citoyen F. Faure est très applaudi et vivement félicité par tous nos amis. Les Lucullus, socialistes de contrebande, cléricaux de carton, sont atterrés. Personne n'ose répondre à F. Faure dont le discours prononcé d'une voix mâle, sur un ton énergique, a produit une profonde impression.

La foule se disperse. Un groupe de Lucullus se transporte sur la tombe de Valentin, où l'on prononce quelques paroles retraçant sa vie de brave homme. Puis tous les groupes Lucullus quittent le cimetière en véritable débandade.

Seuls nos amis, les membres du Cercle de l'Est, se reconstituent en corps, derrière le drapeau, et regagnent en chantant leur local, poursuivant ainsi la manifestation. Au local du Cercle, tous les amis réunis tiennent une petite réunion, sous la présidence du citoyen Deloche.

Le citoyen Delmorès, a qui est donnée la parole, félicite vivement le citoyen F. Faure pour son énergique et substantiel discours qui, certainement, portera ses fruits. « — Nous devons en effet, dit-il, nous différencier des anticléricaux pour rire que nous avons aujourd'hui. Nous sommes non seulement contre les cléricaux, contre les prêtres et contre les religions, mais, étant matérialistes, adeptes de la morale rationaliste et positive, nous sommes aussi contre l'idée de dieu, l'idée la plus funeste à l'humanité. »

Le citoyen Delmorès ensuite les délégués de la Ricamarie venus pour assister à la manifestation, et termine en espérant voir encore de nouvelles manifestations de ce genre, où le drapeau véritablement socialiste sera toujours aussi énergiquement affirmé et défendu. Puis, avant de laisser la parole aux chanteurs et aux membres de la Jeunesse artistique pour jour le Trépassé, une collecte est proposée en faveur de la veuve et de la fille de Eugène Pottier, l'ancien membre de la Commune, l'immortel auteur de l'Internationale.

Cette collecte, faite par le citoyen F. Faure, produit la somme de 3 francs, qui sera transmise au Socialiste pour être jointe à sa souscription. Arthur MICHARD.

Pour Paraître PROCHAINEMENT L'ALBUM du PEUPLE

DESSINS-CHARGES avec PRÉFACE & LÉGENDES

Petite Gazette

Funérailles civiles

Lundi dernier, par un même imposant et très nombreux convoi, deux enterrements civils ont eu lieu à Saint-Etienne. Deux familles ouvrières et socialistes voisines, rue du Puy, 51, et rue de la Croix-de-Mission, 10, avaient cruellement été frappées.

La famille Reduron perdait leur père et grand-père, le citoyen Jean Reduron, un vieux luitleur de la vraie République, mort à quatre-vingts ans, après une vie de labeurs et de civisme digne d'exemple pour tous.

La famille Chandès perdait un jeune homme de seize ans, déjà épris de nos idées et dont la vive intelligence et l'assiduité au travail faisaient la joie de tous. Pour ce dernier, un parent cléricail avait fait appel à un curé, mais devant l'énergie du père, l'ensoutané a dû rebrousser chemin, à la grande satisfaction de tous les assistants.

Les deux corbillards ont été réunis à la suite l'un de l'autre. Devant eux, ouvraient la marche le drapeau du Parti socialiste de France (U.S.R.) et le drapeau du groupe de la Libre-Pensée de Saint-Etienne.

Dans le convoi, nous avons remarqué les principaux militants du Parti socialiste de France et presque tous les membres du Cercle de l'Est (U. S. R.). Au cimetière, sur la tombe du citoyen

Reduron, notre ami et collaborateur Jules Delmorès a pris la parole.

Il a retracé la vie du vieux militant que tout le monde estimait et qui sera regretté de tous. Vieux luitleur de 1848, il a connu les tracasseries de l'Empire. Il a vu éclore cette République qui ne cesse de mentir à sa devise. Adepte sincère et convaincu de la Libre-Pensée vraie, qui n'admet pas de culture, ni aucun prêtre, qui ne connaît que la morale sociale, il a été en outre, un socialiste ardent, comprenant que seule la lutte, la guerre sans merci contre le capitalisme et l'avènement d'une société collectiviste et communiste donneront aux travailleurs leur émancipation et débarrasseront l'Humanité de toutes les iniquités ainsi que de tous les parasitismes dont elle souffre.

Le discours du citoyen Delmorès, que nous ne pouvons qu'analyser ainsi, a été vivement applaudi. Sur la tombe du jeune Chandès la parole a été prise ensuite par notre camarade et collaborateur F. Faure.

« Nous pouvons affirmer, dit-il, que, malgré ses quinze ans, c'est un soldat de notre cause que nous perdons en la personne du jeune Chandès en qui nous avions le droit de fonder les plus chères espérances.

« Levé dans une famille socialiste, ayant devant ses yeux toujours les meilleurs exemples, Chandès, en effet, ne pouvait être qu'un dévoué, un actif, un laborieux, ne pouvait que devenir un socialiste, un défenseur de notre drapeau révolutionnaire. »

Faure félicite la famille Chandès et particulièrement le père de son acte d'énergie anticlérical par lequel il a été impossible à la secte ensoutanée de voler et d'exploiter le cadavre de leur enfant.

Faure s'adresse ensuite aux citoyennes présentes, qui sont nombreuses autour de ces deux tombes voisines. Il leur dit, en termes éloquentes et persuasifs, quel est leur devoir en présence de l'œuvre d'abrutissement de la pieuvre religieuse. Elles doivent élever leurs enfants dans les principes d'équité et de justice, leur ouvrir le cerveau aux idées généreuses. Mais elles doivent surtout les préserver contre toute atteinte des hommes de préjugés, d'erreurs et de mensonges qui établissent leur pouvoir et leur commerce religieux sur la bêtise et l'abrutissement des autres.

Le citoyen Faure parle enfin du vrai anticléricalisme, qui n'a rien de commun avec le battage gouvernemental. Il termine par un dernier adieu au milieu des applaudissements. Ces deux discours ont produit une profonde impression sur toute l'assistance qui comptait bien six cents personnes. A. M.

L'Internement de Chanet Le Peuple a entretenu ses lecteurs à différentes reprises de la triste situation faite au citoyen Chanet, interné à Bron depuis plus d'un an, à la suite d'une discussion frappante avec M. le député Krauss.

Malgré les nombreuses démarches, la victime de M. Krauss se trouve toujours enfermé à l'asile des fous, section des fous furieux. Nous apprenons cependant qu'une demande vient d'être adressée à M. le Président du Tribunal civil, afin qu'il soit nommé, conformément à la loi de 1838, une nouvelle commission médicale pour examiner le citoyen Chanet.

Nous n'avons pas une confiance illimitée aux hommes de science, surtout ceux qui concernent MM. les aliénistes qui voient en toutes les personnes qui raisonnent des fous, puisqu'on a vu Chanet un médecin la qualité atteint de la folle raisonnée, mais nous espérons cependant que ces messieurs comprendront que le martyre a assez duré.

D'autre part, nous savons que le syndicat des tisseurs auquel a appartenu Chanet a porté la question devant la Bourse du Travail, qui a décidé de faire toutes les démarches pour rendre la liberté à Chanet. Nous apprenons également qu'un député doit interpellé à la rentrée sur cette trop longue incarcération.

Espérons que toutes ces bonnes volontés aboutiront à sortir Chanet des griffes de ses adversaires. B. B.

Conflit en perspective La Compagnie O. T. L. (Compagnie des tramways de Lyon) en prend à son aise et sans façon depuis quelque temps à l'égard de son personnel.

Dans son dernier numéro, le Tramway, par la plume de son rédacteur en chef, notre ami G. Legouhy, expose toutes les tracasseries que les employés ont à subir et toutes les revendications qu'ils ont à formuler.

Il termine ainsi son intéressant article : « Qu'est-ce que nous voulons ? Que la Compagnie respecte le contrat qu'elle a passé avec le Syndicat et qu'elle organise des horaires en conformité avec les règlements et les arrêtés préfectoraux. Nous réclamons nos droits qui sont violés tous les jours. »

« Depuis trois ans le Syndicat a envoyé plusieurs rapports aux Pouvoirs publics, où il démontre tous les pièges et stratagèmes que la Compagnie emploie contre son personnel et contre le public. Ses démarches n'ont encore reçu aucune solution. »

« Nous disons que tolérer plus longtemps un pareil état de choses est se faire complice des abus quotidiens et de toutes sortes dont la Compagnie se rend coupable. »

« Est-ce que l'on espère nous fatiguer ? Est-ce que l'on pense nous dégoûter de la lutte ? Est-ce que l'on croit que cela va durer encore longtemps ? Si l'on croit à tout cela on se trompe, car, lorsque la corde sera assez tendue, ce ne seront ni les règlements d'employés auxiliaires, ni quoi que ce soit qui nous intimideront. »

« On se figure peut-être que lorsque nous emploierons les moyens extrêmes que nous irons nous ballader dans la rue de la République, faire les bons garçons comme nous avons fait en 1900. C'est trop vieux jeu, ce n'est plus de saison ; on emploie, contre nous, tous les moyens. Eh bien, nous aussi, pour défendre nos prérogatives, nous les emploierons. Tous, nous disons : coup pour coup, dent pour dent, œil pour œil. »

« Comme on le voit les relations sont absolument tendues entre la Compagnie et son personnel. Un grave conflit pourrait bien être en perspective. R. C.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro plusieurs articles de nos meilleurs collaborateurs.

Nous prions nos Abonnés, dont l'abonnement n'est pas acquitté, de bien vouloir nous en adresser le montant sans retard.

ROANNE

Fanfare de Roanne

La discussion qui s'est produite dans la séance du conseil à propos de la demande à la municipalité sur ce qu'elle compte faire en présence du refus de la Fanfare de Roanne de jouer au jour désigné par le programme sur la place Saint-Etienne, a été très aigre.

M. le maire, dont l'étoile pâlit depuis longtemps, a failli avoir le dessous. Et sans une circonstance fortuite — le nombre insuffisant de conseillers pour procéder au vote — il était mis en minorité.

MM. Chassagnard, Lacroix, soutenus par la majorité du Conseil, demandaient à M. le maire la suppression de la subvention accordée à la fanfare de Roanne. M. Lacroix allait plus loin, il exigeait même immédiatement le retrait du local qui sert de salle de répétitions à cette Société musicale.

M. Augé, qui n'est pas de l'avis de ses collègues, voudrait attermyer avant de prendre des mesures de rigueur. Cela se comprend. Pour des considérations politiques, il ne veut pas toucher à cette « grave question ».

Pour lui, les exigences de MM. Chassagnard, Lacroix et de presque tous leurs autres collègues ne sont pas socialistes. Et selon ses propres expressions : « Ce ne sont pas ceux qui ont l'air forts qui sont les plus forts (sic). Il y a la force morale ! »

Comme nous l'avons dit depuis longtemps, le maire est tous les jours de plus en plus affolé. La confiance que semblait lui donner certains collègues diminue. Il faut ménager la chèvre et le chou. Il y a des électeurs joueurs de boules comme il y en a qui sont musiciens.

Ne supprimons aucune subvention ! Au contraire, créons en de nouvelles ! A des intérêts électoraux, sacrifions les intérêts des contribuables !

Voilà le programme des Augé, Pinaud et consorts !

Quoi qu'on en dise, le « bloc » municipal perd de sa solidité. Une question de moins d'importance que celle de la Fanfare de Roanne peut devenir brûlante au point de le désagréger complètement.

Et cela peut-être plus tôt que l'on croit.

Majorité servile

La majorité du Conseil vient de donner à propos de la demande d'explications sur les dépenses faites pour la visite du ministre du commerce à Roanne une nouvelle preuve de sa servilité.

A cette question posée par le citoyen Darancy, le maire, toujours agressif vis-à-vis son ancien premier adjoint, n'a pu fournir aucune raison valable justifiant ces dépenses inutiles et exagérées.

M. Augé, comme maire, pouvait croire avoir des devoirs officiels vis-à-vis du ministre du commerce. Mais de là à vouloir s'approprier la fête organisée par l'« Union Roannaise » et lui donner un caractère politique, il les a outrepassés. Il a provoqué un mécontentement chez beaucoup de mutualistes.

On a, pour donner suite à certains accords antérieurs, jérémyé l'argent par les fenêtres. On s'est gâté de champagne, de sauterne et de pomard à la santé des contribuables.

Il est vrai que pour justifier le banquet municipal et ne pas trop faire crier, on avait invité les représentants les plus autorisés des administrations et organisations locales de toutes sortes : Chambre de commerce, syndicats ouvriers, sociétés musicales, d'anciens militaires, de combattants, etc., etc.

Et cette ripaille a lieu à une époque de chômage, quand il y aurait tant de souffrances à soulager. Depuis, on n'a presque pas employé d'ouvriers comme auxiliaires pour le service de la voirie. Il fallait boucher les trous faits au budget par ces dépenses folles et inutiles avec les ressources destinées à procurer du travail aux chômeurs.

Il s'est cependant trouvé au Conseil une majorité pour approuver la conduite du maire, quoique, à bien voulu dire M. Chassagnard, tout a été fait et commandé sans l'avis de la commission. Des membres de cette commission ont affirmé que des dépenses ont été engagées à leur insu. L'absence de ces membres a été vivement commentée.

Quelques conseillers municipaux n'ont pas approuvé en cette circonstance la conduite du maire ; mais, par amitié, pour des causes futiles, contre le citoyen Darancy, ils ont délivré, le jour de la séance municipale, un blanc-seing à M. Augé.

Leur conduite est coupable. Non seulement, c'est une désertion aux principes socialistes, mais c'est encore une approbation de la politique rétrograde de celui qui les mène par le bout du nez et qui, s'ils n'y prennent garde, les entraînera avec lui dans les rangs des adversaires du Socialisme. Il est temps qu'ils réagissent.

Pourquoi laisser le citoyen Darancy dans l'isolement ? Pourquoi ne pas s'affranchir de la tutelle du premier magistrat ? Et pourquoi surtout approuver la haine de ce dernier contre son ancien collaborateur à la municipalité et suivre certains collègues dans un parti-pris contre Darancy ?

SIMPLIS.

Dans notre prochain numéro : Nos Municipaux : M. Augé.

Reconstitution du groupe « L'Egalité »

Un groupe de vieux militants vient de prendre l'initiative de reconstituer l'ancien groupe l'« Egalité ».

Ce groupe issu du Congrès de Marseille 1879, se placera exclusivement sur le terrain de la lutte des classes.

Quoiqu'en dehors d'autres organisations socialistes, son programme sera celui du Parti socialiste de France.

Adversaire résolu de tous les partis qu'il a toujours combattus et qu'il combattra encore, il ataquera avec plus d'acharnement le transfuge Augé, maire de Roanne, qui vient de mettre par sa trahison le socialisme roannais à deux doigts de sa perte.

En dehors de mesquines combinaisons électorales, il tient néanmoins à s'affir-

mer nettement sur le collectivisme révolutionnaire, dont il sera un des porte-drapeau.

Prenant dans leurs consciences la satisfaction du devoir accompli, ses membres resteront à l'écart de toutes sortes de compétitions qui pourraient se produire.

Il n'aurait pour préoccupation que le salut du Parti.

Nous ne doutons pas que cette reconstitution remplisse la mission qu'elle se confie.

La première réunion aura lieu ce soir samedi 8 courant, à 8 heures 1/2 du soir, salle Mathieu, 37, rue de la Berge.

Tous les anciens militants qui, depuis vingt-cinq ans, ont apporté une part de collaboration dans l'organisation du Parti socialiste à Roanne, peuvent considérer le présent avis comme lettre de convocation.

Parti socialiste de France

La section roannaise du Parti socialiste de France se réunira jeudi prochain 13 courant, à 8 heures 1/2 du soir, salle Mathieu, rue de la Berge, 37.

Cette réunion devant avoir une importance extraordinaire, ses membres sont priés de ne manquer d'y assister.

BULLETIN DES MINEURS

Aux Organisations minières

Sous ce titre la Voix du Peuple publie les lignes suivantes :

Le Comité des Fédérations était saisi, dans sa séance du mardi 28 juillet, d'une lettre, que nous reproduisons ci-dessous, adressée par le secrétaire de la Fédération nationale des Mineurs de France à un journal parisien.

Par cette lettre, le fonctionnaire de cette organisation fait des offres dont la nature et l'importance ne sauraient échapper à aucun travailleur.

En présence de ce fait, le Comité a décidé que dorénavant, il n'aurait plus aucun rapport avec le Secrétaire de la Fédération nationale.

Voici la lettre :

Paris le 1^{er} Juillet 1903.

« Monsieur le Directeur, « Etant définitivement fixé à Paris, je viens par la présente vous faire mes offres de service comme correspondant.

« Mieux placé que personne pour connaître les faits journaliers et officiels de la Fédération nationale des Mineurs, il serait peut-être intéressant pour le journal dont vous avez l'honneur d'être le directeur, de connaître très rapidement les faits et actes d'une grande organisation comme la nôtre. Je serais votre collaborateur, si vous le désirez, pour la corporation et m'engage à vous donner la primeur de tous renseignements moyennant rémunération mensuelle à fixer.

« Je ne doute pas de votre connaissance de notre Fédération, pour apprécier la valeur des communications que je ferai en son nom au journal avec lequel je serai d'accord.

« Si mes offres de service peuvent vous être agréables, veuillez, Monsieur le Directeur, me fixer un rendez-vous où nous pourrions nous entretenir, à moins que vous préféreriez venir vous-même à moi, auquel cas je me tiens à votre disposition tous les jours, de 11 heures du matin à 5 heures du soir, salle n° 24, 4^e étage, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris, et reste, Monsieur le Directeur, votre serviteur.

« G. COTTE, secrétaire général de la Fédération nationale des mineurs de France. »

De son côté l'Action directe, revue syndicaliste mensuelle, publie l'autographe de cette lettre significative et la fait suivre de commentaires sévères et graves. Cotte entend faire, en effet, une véritable et honteuse exploitation de la corporation des mineurs.

Que l'on soit donc encore à la veille d'une grève chez les mineurs, si s'empresserait de livrer tous les renseignements à la presse ennemie, au gouvernement, c'est-à-dire aux Compagnies.

Cette attitude de Cotte semble étonner nos amis de Paris. Elle n'étonne personne dans la Loire où, depuis longtemps on a vu Cotte attelé à cette sale besogne.

Abel MAIRE.

« Finita la Comedia »

Comme il fallait s'y attendre, le fumiste Cotte, évincé avec juste raison par la Confédération Générale du Travail, adresse d'amers reproches aux membres du Comité Confédéral.

Dans la Petite République du 3 août, il affecte de mépriser les purs, les sectaires qui, eux, se moquent du mépris d'un Cotte autant que de celui d'un Louis Maurice quelconque.

Il manquait encore une illustration aux 100.000 Paletots parisiens et le sieur Maurice était visiblement fatigué depuis que seul il avait assumé la tâche de jeter des bâtons dans les roues du Comité Confédéral.

Avec Cotte (Gilbert pour les dames), le pontife du réformisme syndical a trouvé une recrue de poids qui, à l'occasion le remplacera avantageusement et finira par le dépasser si d'ici peu de temps la totalité des mineurs ne lui a pas signifié son congé définitif.

Le cynisme de l'un sera le complément du cynisme de l'autre. Et ce pauvre Comité Confédéral n'a qu'à se bien tenir. Il va, en effet, passer de tristes quarts d'heures, car le « pauvre » Cotte ne le lâchera pas ainsi.

Il est certain qu'un patron ne consent à payer un ouvrier que si le salaire abandonné doit rapporter un fort intérêt. Gilbert ne vaudra pas nous prouver le contraire, et le ministère peut être sûr qu'il n'a pas fait un mauvais placement.

L'ingratitude est le moindre des défauts de Cotte. La preuve : L'échec de la grève générale.

Cela n'empêche pas le général des fumistes de se plaindre du faible traitement que lui alloue la Fédération nationale des Mineurs.

Mais alors, si la vie à Paris est impossible avec si peu de chose, pour quelles raisons Cotte a-t-il réclamé le transfert de la Fédération dans cette ville ?

Pourquoi ne pas laisser la tête de l'organisation dans un centre minier comme elle y était auparavant ?

Existe-t-il un seul motif en faveur du transfert à Paris ?

La marche de l'organisation peut-elle s'en trouver accrue ?

Nous prétendons le contraire et nous nous obstinons à croire que, seules, des intentions louches, des compromissions plus ou moins propres ont pu décider Cotte et le demi-quarteron d'imbéciles qui le suivent à changer le siège de la Fédération de Saint-Etienne à Paris.

Les camarades de la Confédération savent à quel s'en tenir au sujet de Cotte, car ils doivent l'avoir vu à l'œuvre.

Ils connaissent exactement les forces groupées derrière ce général en bardruque, qui n'est plus qu'une misérable épave perdue dans les eaux ministérielles.

C'est pourquoi la Confédération, ne voulant avoir rien de commun avec un individu qui ne représente que lui-même avec ses appétits, son orgueil et sa fauité a décidé d'accepter dans son sein tous les syndicats individuellement et de refuser la prétendue Fédération.

Cotte s'est senti touché par cette mesure et il jette des cris d'orfraie qui n'effraieront personne.

Comme nous le disions dans notre dernier entrefilet, les mineurs finissent par ouvrir les yeux.

C'est par une attitude franchement révolutionnaire qu'ils veulent arriver à leur émancipation.

Pour cela faire, ils n'ont nul besoin de larbins ministériels ou autres.

Finita la comedia Gilbert.

Emile CRÉBASSA.

VARIÉTÉ

LA LÉGION D'HONNEUR

Vous avez lu avant hier, dans les gazettes, ce qu'un confrère de province appelle dans son journal l'incident de Toulon ? Peut-être ne vous en souvenez déjà plus ? Dieu ! que vous êtes donc oublieux ! C'est à désespérer !

Alors, souffrez que je vous rafraichisse la mémoire (à distance, je ne puis vous rafraichir que ça, d'ailleurs).

L'incident de Toulon ne consiste pas comme vous pourriez vous l'imaginer tout d'abord, en une « évasion pittoresque » du bague — au fait, existe-t-il toujours, le bague du Var ? — ou simplement en un vol audacieux à l'arsenal maritime ; non, c'est plus grave que tout ça ! Il s'agit... ma plume de Tolède se cabre entre mes doigts nerveux, à l'idée de relater semblable événement... il s'agit de... l'incident qui faillit priver les habitants de Toulon de la représentation de l'Autre Danger, la semaine passée.

Rappelons les faits : « M. Le Bary, qui, bien qu'artiste du Théâtre-Français, de Paris, voyage tout de même, de temps en temps, refusé de paraître sur la scène du Casino pour y jouer sa dernière création, immédiatement après une attraction de music-hall disant que sa dignité de sociétaire de la Comédie-Française ne lui permettait pas.

« Le directeur de la tournée, tout à fait affolé, le suppliait en vain de sauver la recette copieuse. On avait beau dire au comédien qu'à Toulon il en était toujours ainsi, rien n'y faisait.

« Enfin, M. Le Bary, mettant la main sur le ruban rouge qui orne sa boutonnière, déclara :

« — Je croirai ce que vous dites lorsqu'un officier de la Légion d'honneur me le dira. »

« Cela n'était pas aimable pour les chevaliers de l'ordre, ses camarades, mais on rit de l'incident au lieu de s'en fâcher et l'amiral Bienaimé, grand dignitaire de l'ordre, se rendit dans la loge de M. Le Bary, qui finit par céder devant une si flatueuse intervention, et les Toulonnais, respirant enfin, purent applaudir de bon cœur l'œuvre nouvelle de M. Maurice Donnay. »

Eh bien, à ceux et à celles qui se permettraient de rire (non, rire c'est trop) de sourire seulement en lisant la relation de l'incident ci-dessus, je dirai :

— Ne riez pas !... Ne riez pas ! il n'y a là rien de risible, bien au contraire.

Nul mieux que moi ne peut vous éclairer au sujet de la très légitime importance que notre éminent jeune premier accorde au signe de l'honneur national (1).

De tout temps, Le Bary a été comme ça. Il était tout petit, il est tout grand. Je me souviens du temps où nous étions au Conservatoire, ensemble... Ça ne nous rajoutait pas, ça, hein ? (Ne crains rien, Charles-Gustave-Antoine Le Bary je ne préciserai pas.) Eh bien lorsqu'apparaissait un de nos maîtres, soit Got, le sien, soit Régnier, le mien... à la seule vue du ruban ou de la rosette qui éclatait sur la redingote magistrale, Le Bary pâlisait, prêt à se trouver mal.

C'est assez vous dire l'inraisemblable émotion qu'il ressentait lorsque M. le ministre des Beaux-Arts lui attachait lui-même le ruban écarlate au revers de sa jaquette.

Le Bary est tellement hypnotisé par cet insigne officiel — et envié — qu'il suffit qu'on l'invoque devant lui pour le convaincre aussitôt d'une chose dont il doutait ferme une minute auparavant.

Tenez, je peux bien vous le dire... il ne m'en vaudra pas, certes... puis, la chose remonte si loin...

A l'époque où nous apprenions à vibrer de compagnie, Le Bary avait affolé une de ses jolies camarades (d'ailleurs... Cette délicieuse blonde voulait à toute force goûter du jeune premier si pâle ! Lui renâclait un peu ; car, chaste, il la désirait chaste.

— Oui c'est vrai, disait la mignonne créature, je mets du blanc à mes joues, du noir à mes yeux, du rouge à mes lèvres... j'ai un coupé... mais, crois-moi, je suis vierge.

Et Le Bary (Charles-Gustave-Antoine) se penchant, lui murmura tout bas, d'une voix que la passion rendait frémissante :

— Eh bien, je croirai ce que vous dites lorsqu'un officier de la Légion d'honneur me le dira. Félix GALIPAUX.

Mots de la fin :

— Je voudrais encore un gosse, disait la fermière au fermier.

— Notre récolte l'an dernier, Répond-il, fut nulle, ma grosse... (1)

Pas de nouveaux frais, faut... jeûner Morale attristante.

Il faut récolter pour s'aïmer !

Alarik VIALT.

(1) Pour les exigences de la rime, admettons au 4^e vers que le fermier fait partie de la sympathique race méridionale.

Tribune Politique et Syndicale

Les Syndicats de la Loire. — La Fédération autonome des Syndicats de la Loire tiendra son premier congrès le 13 août, à la Bourse du Travail de Saint-Etienne. Les points suivants sont à l'ordre du jour :

1^o De la nécessité des Fédérations (ou Unions) départementales de syndicats divers.

2^o Approbation des nouveaux statuts.

3^o Admissions des nouvelles organisations.

4^o Création de Syndicats agricoles.

5^o Le chômage et la journée de 8 heures.

6^o L'organisation pour la grève générale.

N. B. — Chaque organisation peut être représentée par un ou plusieurs délégués mandatés à cet effet. Chaque syndicat n'a droit qu'à une voix délibérative. La participation au congrès est absolument gratuite ; l'ouverture aura lieu le matin à 9 heures précises, le soir à 2 heures. Le congrès est public pour tous les camarades syndiqués.

Pour expliquer la raison d'être de la Fédération départementale, les camarades adressent aux travailleurs syndiqués l'appel suivant :

Camarades,

Nous ne voulons point méconnaître l'utilité des Fédérations nationales d'industries ou de métiers. Mais, devant les entraves de plus en plus insurmontables apportées aux travailleurs par le Patronat fortement coalisé contre l'obtention des réformes inéssant telle ou telle industrie ; devant l'identique intérêt qui relie les travailleurs de tous les métiers, il est utile, indispensables disons-nous, que tous les travailleurs soient solidaires les uns des autres, et il importe pour cela qu'ils soient puissamment organisés dans chaque « centre (département) sans distinction de profession ou de métier, pour poursuivre utilement et promptement « l'Éducation syndicale des travailleurs », « l'obtention des réformes importantes » enfin et surtout « l'émancipation intégrale » par la grève générale révolutionnaire.

Puisqu'il est du devoir de toutes ces organisations syndicales de rechercher le meilleur mode de groupement pour la solution du problème social, nous espérons, camarades, que vous voudrez bien nous apporter le concours de vos connaissances sur l'utilité ou non de l'œuvre que nous désirons sincèrement poursuivre et pour cela nous pensons que vous voudrez bien vous y faire représenter.

Pour toute demande de renseignements, adressez la correspondance à J. Gallet, Syndicat des armuriers, Bourse du Travail, Saint-Etienne.

Fédération régionale antimilitariste du Sud-Est. — Dans sa dernière réunion, la Fédération antimilitariste a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les délégués de la Fédération antimilitariste protestent de la façon la plus énergique contre l'envoi injustifié de troupes sur les lieux de grève, à Hennebont comme partout ailleurs, dès qu'un conflit s'élevé entre ouvriers et exploités, les gouvernements quels qu'ils soient n'ont d'autres soucis que de protéger les coffres-forts de ces derniers, lors même qu'ils ne sont pas menacés, et ont la lâcheté d'envoyer contre des ouvriers désarmés des forces militaires dix fois supérieures en nombre et munies d'armes perfectionnées ; envoient à tous les gouvernements l'expression de leur profond mépris et lèvent la séance aux cris de : « A bas le militarisme ! » et « Vive la Révolution sociale ! ».

Pour la Fédération, L. Blum. La Fédération antimilitariste tient à la disposition des organisations des Manuels du Soldat au prix de 4 fr. 50 le 100.

— 0 —

Bourse du Travail de Lyon. — Chambre syndicale des Armuriers. — Réunion générale samedi 8 août, à 8 heures. Renouvellement partiel du bureau.

Chambre syndicale des Emballeurs. — Réunion générale dimanche 9 août, à 9 heures du matin. Présence indispensable.

Union syndicale des Dames réunies. — Dimanche 9 août, à 2 heures, réunion des couturières du service général et des brodeuses.

On recevra de nouvelles adhérentes.

— 0 —

Parti Révolutionnaire de Lyon. — Devant le succès qu'ont obtenu les deux sorties champêtres organisées par le Parti, il a été décidé d'organiser à nouveau, pour le dimanche 23 août, une sortie à la campagne au pont de Collonges.

Comme pour les précédentes, les familles pourront se munir de leurs victuailles ou se les procurer sur place, aux fournisseurs des alentours. Seuls, le vin et le pain seront pris en commun. La commission fera tenir sur le lieu de la fête un fût de vin.

Afin de connaître les quantités qu'il faudra commander, les citoyennes et citoyens qui désireront y prendre part sont priés de se faire inscrire au siège du P. S. R., salle Thévenot, rue Ville roy, 34, et auprès des membres du P. S. R. et du Parti égalitaire.

Tous les lecteurs et amis du Peuple sont invités à ce joindre aux membres du Parti.

De nombreux divertissements : un concert et une sauterie, seront organisés sous les grands arbres de la clairière, en amont du pont de Collonges.

La Commission.

Les adhérents du P. S. R. sont convoqués à la réunion, qui aura lieu mardi 18 août, salle Thévenot, rue Villeroy, 34. Urgence.

Le Secrétaire.

SPECTACLES

Charbonnières-les-Bains. — Tous les jours, de 5 heures à 7 heures, concert dans le parc par l'Orchestre du Casino, sous la direction du maestro Ladot. — Tous les dimanches et fêtes, feu d'artifice, illuminations, feu de Bengale, embrasement général des massifs de la pelouse. Le soir, à 9 heures, spectacle.

CHEMINS DE FER DE

Paris à Lyon et à la Méditerranée

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P. L. M. — Il est délivré, toute l'année, dans toutes les gares du réseau P. L. M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer sur ce réseau, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre pour les carnets collectifs, 50 % du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kil. ; 45 jours de 1.501 à 3.000 kil. ; 60 jours pour plus de 3.000 kil. Faculté de prolongation, à deux reprises, de 15 jours pour les carnets valables 30 jours, de 23 jours pour les carnets valables 45 jours et de 30 jours pour les carnets valables 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

A lire le N° 2

de « L'Action Directe »

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

SOMMAIRE :

Une trahison, l'Action directe ; Autographe du sieur Cotte. — La grève d'Hennebont, A. Bourchet. — Méthode de corruption, V. Grifuelhes. — Nous continuons... J. Latapie. — Catastrophe imminente, A. Bousquet. — Jaunisse et Jaunisse, C. Basoleil. — Employés, A. Lévy. — A bas les clichés, Léon Martin.

En vente à Saint-Etienne : Aux kiosques de la place de l'Hôtel-de-Ville, près le café Glacier, et de la place du Peuple.

Dix centimes, le numéro.

AVIS

L'Imprimerie SOULIER, rue Praire, 16, informe le public qu'elle a pour représentant notre ami Pierre Deloche, route de Saint-Chamond, 65.

HALLE AUX VINS

ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES

Siège social : Saint-Etienne, 14, Avenue Denfert-Rochereau Succursale : Saint-Chamond, 9, Rue du Quartier-Neuf

LA HALLE AUX VINS porte à la connaissance de ses nombreux clients qu'ils trouveront toujours dans ses magasins des vins défilant toute concurrence comme prix et comme qualité.

Grand choix de Midi, depuis... 25 francs l'hecto Beaujolais et Maconnais, depuis... 35 francs l'hecto

VIN BLANC SEC, BOURGOGNE, BORDEAUX ETC. prix suivant qualité

Entrée Libre. — Dégustation gratuite

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

DONY ET CIE

10, rue du Lycée, 1, 3 et 5, rue du Coq. — ROANNE

VÊTEMENTS TOUT FAITS & SUR MESURE

Coutil, Toile, Tennis, Alpaga, Tussor

RAYON SPÉCIAL DE COSTUMES D'ENFANTS

Grand choix de modèles nouveaux et exclusifs

Chapellerie, Bonneterie, Chemises, Cravates, etc.

Trousseaux pour hommes

FIN de SAISON

Grande mise en vente des Chapeaux de Paille

Rabais importants sur tous les Prix

MAISON DE CONFIANCE

Vendant à PRIX FIXE et à TRÈS PETIT BÉNÉFICE

TERPINE CONCENTRÉE DESCOS

IMPRIMERIE SPECIALE DU "PEUPLE"

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal

EMPLATRE BARBERON

NOTICE

Les succès obtenus par l'emploi des emplâtres dans la plupart des maladies expliquent le grand nombre de personnes qui ont recours à ce moyen préservatif et curatif.

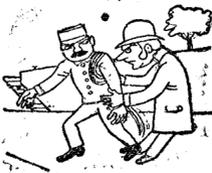
Qu'il nous soit donc permis de rappeler ici ce qu'écrivait le docteur Jules Petit dans la *Gazette des Hôpitaux* du 8 mai 1860. Cela est toujours vrai. « Lorsque deux actes physiologiques et pathologiques d'une certaine valeur viennent à s'exercer en même temps, le plus puissant atténue l'autre. C'est ainsi qu'on explique le célèbre aphorisme d'Hippocrate : *Duobus laboribus simul obortis non in eodem loco vehementior obscurat alterum*. Sur ce principe a été fondée la médication transpositive, qui, comme on le sait, consiste dans le déplacement d'une irritation fixée sur un organe important de la vie, au moyen d'une fluxion thérapeutique établie sur un point quelconque de l'économie. Les principaux agents auxquels on a recours dans ces circonstances sont les emplâtres. »

Il y a cent ans, l'ingénieux mécanisme de cette méthode si efficace était à peine soupçonné encore, et les médecins attendaient en quelque sorte à la dernière extrémité pour conseiller l'emploi des dérivatifs externes. Heureusement il n'en est plus de même aujourd'hui, et personne n'ignore que dans les bronchites graves et rebelles, les pleurésies, les pneumonies, les affections du cœur, les hydropisies, les rhumatismes, les points douloureux, les maladies des viscères abdominaux, les lésions du système nerveux, central ou périphérique, les révulsifs externes rendent de très grands services. Nous ne pouvons que conseiller l'emploi de ceux qui n'ont aucune action irritante, et, dans ce cas, **L'EMPLATRE BARBERON**, préparé avec la résine cuite de sapin de Norvège se place au premier rang.

Pour éviter les contrefaçons, exiger la signature en trois couleurs : vert, rouge et bleu. -- **PRIX : 1 fr., 1 fr. 50 et 2 fr. 50. Pour les enfants : 0 fr. 60**

LA SEMAINE COMIQUE

AGENTS PLONGEURS



L'AGENT. — Une femme qui se note...
LE MARI. — Laissez-la donc, c'est mon épouse, une actrice... elle n'est bien, qu'en Seine.

LA STATISTIQUE



L'EMPLOYÉ. — On a célébré cette semaine 1543 mariages à Paris.
LE CHEF DE BUREAU. — Dans quel arrondissement l'épidémie a-t-elle le plus sévi?

LE SCANDALE DE DEMAIN



— Vous savez ce que l'on vient de découvrir?
— Quoi donc?
— Le juge d'instruction a autorisé le Daurignac à aller au bal des 4 Arts!
— Il se déguisera en Romatin.

CLÉMENCE MINISTÉRIELLE



— Si les polytechniciens recommencent je les enverrai pour toujours dans des régiments d'artillerie et si les artilleurs insultent ceux de Poitiers...
— Vous les enverrez à Polytechnique.

QUESTION MACÉDONIENNE



— Mon cher député, la France se doit à elle-même d'intervenir et de rappeler les albanais à l'ordre.
— Parfaitement, nous allons leur voler un blâme sévère.

AVANT L'EXPOSITION CANINE



— J'ai acheté un amour de petit chien que je vais envoyer à l'Exposition canine. Mais je ne le garderai pas, il est trop petit...
— Il grandira, s'il est épagneul.

LAISIRS D'ÉTÉ



— La place est bonne!... en 1880, j'ai failli y prendre une abeille... et dire que les Bretons se plaignent! Ah! malheur!

GARÇON?



LE CLIENT. — Eh bien, garçon?... il ne vient pas vite le potage!
LE GARÇON. — Dame, monsieur, un potage à la tortue.

ENCORE SAITAPHARNÈS!



— Alors tu ne connais pas Saitapharnès?... mais qu'est-ce qu'on t'apprend donc au lycée!...

MEDICINE MILITAIRE



— J'ai dit au major: quand je tousse ça m'fait mal dans la poitrine.
— Qu'est-ce qu'il t'a ordonné?
— Il m'a ordonné de ne plus tousser.

CAFÉ DES VILLAS Louis Garnier, propr^e, 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Casse-croûte. On prend des pensionnaires.

CORDONNERIE B. Besset, 420, rue Garibaldi, Lyon. — Se recommande tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

Vins en gros Beaujolais, lyonnais, côtes du Rhône, midi, etc., etc. **BOUDRAS FILS**, rue Jeanne-d'Arc, à SAINT-CHAMOND. Livraison à domicile pour toutes quantités. Bonnes conditions de paiement.

Anthracites Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés. Livraison à domicile pour toutes quantités.

Les commandes : place de l'Hôtel-de-Ville, 3; rue Michelet, 63; place Jacquard, 13.

Imprimerie, reliure BUTTY, rue Ste-Elisabeth, ROANNE. Travaux en tous genres aux meilleures conditions. Exécution rapide et soignée.

Café Bourchet 115, cours Lafayette, à LYON. Réunion des Camarades socialistes. Siège du Comité central socialiste révolutionnaire. Consommations de première qualité.

Cordonnerie en tous genres. **FAURE**, place Sainte-Barbe, 19, à Saint-Etienne. Livraison rapide. Travail soigné. Prix modérés.

Café Argaud angle des rues de Lodi et Gérardet, à ST-ETIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

Bouillon du Grand-Moulin MENABE 8 - Rue du Grand-Moulin - 8 SAINT-ETIENNE. Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations. Nous recommandons le **Bouillon du Grand-Moulin** à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

Ameublements de tous Styles. Sièges et Tentures. Bronzes et Terres-Cuites. Travaux d'Art. Cheminées Boiseries, etc. **PONCET Aîné**, Tapisier-Décorateur, 12, rue de l'Hôpital et rue Gambetta, 48, Ateliers: rue Fontainebleau Saint-Etienne.

Magasin spécial de Meubles et Tentures en location. Banquettes, Portières et Tapis pour Bals et Soirées. Plans, Croquis et Devis sur demande. Saint-Etienne, médaille d'argent. Naples, médaille d'or.

CONSTRUCTION DE CYCLES M. BOUTEYRE Mécanicien à la Terrasse (maison Rey) SAINT-ETIENNE (Loire)

TRAVAUX DE PRÉCISION Spécialité pour Cycles de course Réparations en tous Genres

CAFÉ DE LA SOURCE — **G. BARBIER** 14, Rue Praire

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX Tripes à la Mode de Caen

PRIX DES PLUS MODÉRÉS

ENTREPOT DE BIÈRES Fabrique de Limonade

J.-B. GRAS 66, r. d'Annonay, St-ETIENNE

ANTHRACITE Livré au Détail par 100 kilogrammes

La Maison facilite les groupes de consommateurs qui désirent prendre un wagon complet pour se le partager

DÉMÉNAGEMENT de MÉTIERS Camionnage en tous genres

Le meilleur moyen de soutenir le journal et de le propager, c'est de contracter et de faire contracter par nos amis ou connaissances un abonnement d'un an ou de six mois au moins.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné _____ demeurant _____ déclare souscrire un abonnement d'_____ au PEUPLE, à partir du _____ (Signature)

Remplir ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur du PEUPLE. Pour éviter les frais de recouvrement, y joindre un mandat-poste.

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint-Etienne une GRANDE MAISON DE CORDONNERIE spécialement organisée pour les besoins de la Population travailleuse ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la CORDONNERIE FRANÇAISE a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes, la Cordonnerie Française aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but trois moyens principaux sont employés par la Cordonnerie Française :
1° La réduction au minimum de tous les frais généraux ;
2° La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant ;
3° La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la Cordonnerie Française pas de frais inutiles, là il n'y a ni tentures, ni glaces, ni dorures ! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes ! Voilà pourquoi on peut vendre bon et bon marché.

Chaussez-vous à la CORDONNERIE FRANÇAISE, vous économiserez 30 0/0 29, Rue du Chambon, 29

SUCCURSALES

Le Soleil, 48, grande rue du Soleil, 48. Grand-Croix, 46, rue de Lyon, 46. Rive-de-Bier, 43, rue de Lyon, 43. Pirmilly, 4, rue du Marché, 4. Montbrison, 47, rue Tupinierie, 47. Puits, 2, rue d'Urfé, 2. Saint-Galmier, 11, rue Nationale, 11. Chazelles-s-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon)

Pour faciliter les achats des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique

FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS

Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

JALLON & BONNARD

23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - St-ETIENNE

Buvez et Offrez à vos Amis, ses PRODUITS RECOMMANDÉS

La Menthe des Familles L'Élixir Végétal des Sept-Pins Liqueur supérieure digestive et rafraîchissante Grande Liqueur de dessert

ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE et Liqueurs supérieures de toutes sortes

DEPOT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE